

Conditions de réservation à partir de 2 Bateaux

- Le devis qui vous est envoyé par mail, doit être validé et signé avec la mention manuscrite :
« Bon pour Accord » et tampon de l'entreprise quand c'est possible,
Le versement d'un acompte de **50%** par virement bancaire est demandé à l'acceptation de celui-ci.
- Toute modification du devis, pour un ajout de bateau, entrainera un versement d'acompte supplémentaire, les demandes devront être effectuées et acceptées au plus tard 25 jours avant, sous réserve de disponibilité.
- Le montant total de la location et donc le nombre total de bateaux loués ne sera plus modifiable au-delà d'un délai de 20 jours avant le jour J. Aucun remboursement ne pourra avoir lieu même si un ou plusieurs bateaux prévus sur le devis ne sont finalement pas pris, si le délai des 20 jours est dépassé.
- **Le règlement total de la location est à effectuer 2 semaines avant le jour J, par virement bancaire uniquement.** (coordonné bancaire sur le devis en lui-même)
- **Voici les conditions de location pour les groupes :**
 - o Un contrat de location **par bateau** sera à faire le jour J sur place avec le dépôt d'un chèque de caution de **300€ par bateau + pièce d'identité.** (ou identité de la personne relevée)
 - o Si le jour J vous n'avez pas besoin du nombre de bateaux initialement réservés cela ne donnera pas lieu à un remboursement de notre part.
 - o Si le jour J vous ne respectez pas l'heure de départ prévue sur le devis, l'heure de retour initialement prévue sera à respecter et aucun remboursement ne sera effectué
 - o Si le jour J vous ne respectez pas l'heure de retour prévu sur le devis, le montant pour la durée de dépassement sera à régler sur place (aucun règlement par chèque ne sera accepté)
- **Aucunes boissons alcoolisées et/ou produits illicites** ne doivent être embarqués à bord des bateaux et leur consommation est strictement interdite.

Pour rappel vous êtes responsables du bateau et de votre navigation ; la navigation en état d'ébriété ou sous produits illicites est donc strictement interdite !

Les loueurs se réservent le droit de vous refuser la location le jour J s'ils jugent que cette condition n'est pas respectée.

Signatures précédées de la mention manuscrite « Lu et approuvé »

A

Le